

## **L'autosuffisance en produits agricoles stratégiques et la politique agricole au Maroc entre 2008 et 2018**

### **Self-sufficiency in strategic agricultural products and agricultural policy in Morocco between 2008 and 2018**

**SAIDI Abdelmajid**

Enseignant chercheur

Faculté des Sciences Juridiques Économiques et Sociales de Meknès

Université Moulay Ismaïl, Maroc

Laboratoire d'Études et de Recherches Économiques et Sociales

**Saidi.abdelmajid@gmail.com**

**SADGUI Rachid**

Enseignant chercheur

Faculté des Sciences Juridiques Économiques et Sociales de Meknès

Université Moulay Ismaïl, Maroc

Laboratoire d'Études et de Recherches Économiques et Sociales

**rachid.sadgui@gmail.com**

**BOUHID Laila**

Docteur en sciences économiques

Faculté des Sciences Juridiques Économiques et Sociales de Meknès

Université Moulay Ismaïl, Maroc

Laboratoire d'Études et de Recherches Économiques et Sociales

**l.bouhid@edu.umi.ac.ma**

**Date de soumission** : 13/04/2023

**Date d'acceptation** : 16/05/2023

**Pour citer cet article** :

SAIDI.A & AL..(2023) «L'autosuffisance en produits agricoles stratégiques et politique agricole au Maroc entre 2008 et 2018», Revue Française d'Économie et de Gestion « Volume 4 Numéro 5 », p :427 – 443.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



## Résumé

Le présent papier cherche à évaluer le Plan Maroc Vert en matière d'autosuffisance du pays en produits agricoles stratégiques. Au-delà de la production de sucre et des oléagineux, nous allons nous concentrer davantage sur la production céréalière. Rappelons que le PMV a encouragé la diminution de la surface dédiée aux céréales à travers leur reconversion vers l'arboriculture en dépit de leur importance dans le régime alimentaire et leur part importante dans les importations alimentaires du Maroc. Pour la période 2008-2018, les résultats de l'étude ont montré que le PMV n'a pas amélioré l'autosuffisance alimentaire et que le Maroc est toujours dépendant du marché mondial pour importer ses besoins en matière d'approvisionnement en sucre, produits oléagineux et céréales. Ainsi, le taux de dépendance aux importations de céréales est passé de 40% en 2008 à 54% en 2018. Par ailleurs, le volume des importations est passé en moyenne de 34 millions de quintaux à 43 millions entre (2000-2007) et (2008-2015).

**Mots clés :** Plan Maroc Vert, Autosuffisance, Taux de dépendance aux importations, Céréales.

## Abstract

This article aims to assess the effect of the Green Morocco Plan (GMP) on the country's self-sufficiency in strategic agricultural products. Beyond sugar and oilseed production, we will focus on cereal production. It should be recalled that the GMP has encouraged the reduction of areas dedicated to cereals by converting them to arboriculture despite their importance in the diet and their significant share in Morocco's food imports. For the period 2008-2018, the results of the study showed that the GMP has not improved food self-sufficiency and that Morocco remains dependent on the world market to import its supply needs in sugar, oilseed products and cereals. Thus, the cereal import dependency ratio rose from 40% in 2008 to 54% in 2018. In addition, the volume of imports increased from an average of 34 million quintals to 43 million quintals between (2000-2007) and (2008-2015).

**Keywords:** Green Morocco Plan, Self-sufficiency, Import dependency ratio, Cereal.

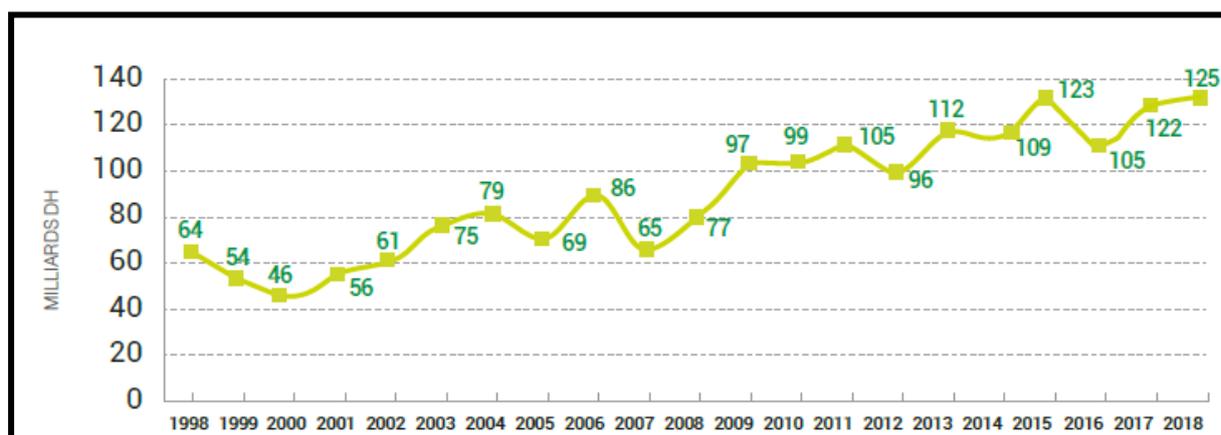
## Introduction

Depuis, l'indépendance du Maroc, le secteur agricole a connu de nombreux programmes publics de développement agricole pour améliorer son rendement et sa contribution à la croissance économique du pays. Toutefois, malgré ces programmes dont a bénéficié l'agriculture, celle-ci a resté assujettie à de multiples contraintes (sécheresse, morcèlement et complexité du statut juridique du foncier, surexploitation des eaux,...) et faiblesses en termes de capacité d'investissement, de productivité, de valorisation, d'organisation professionnelle, etc. Les politiques agricoles successives, entre 1956 et 2007, « n'ont pas pu aborder le développement agricole dans sa totalité, dans sa diversité et dans sa relation fondamentale avec le développement rural et avec la durabilité » (HCP, 2007).

Pour toutes ces raisons, le Maroc a mis en place une stratégie nationale dénommée « Plan Maroc Vert » pour la période 2008-2020. Ce plan a eu comme objectif principal l'amélioration de la productivité de l'agriculture marocaine sur la base des technologies modernes et une consolidation de sa position tant sur le marché national qu'international.

Le Plan Maroc vert (PMV) a affiché, selon le ministère, l'ensemble de ces actions agricoles ont permis une augmentation durable du PIB Agricole (PIBA) (cf. Figure 1). Entre 2008 et 2018, le poids du PIBA dans le PIB a varié entre 12 % et 14 % avec une moyenne de 12,8 %. Ainsi, la contribution du secteur agricole à la croissance économique a progressé d'une manière notable en passant de 7,3 % à près de 17,3 % (MAPMDREF, 2019).

**Figure N°1 : Produit intérieur brut de la branche agricole**



Source : HCP<sup>1</sup>

Cette dynamique concerne une bonne partie des filières agricoles, notamment l'olivier, les agrumes et les viandes rouges, dont la production a enregistré des taux de croissance annuels

<sup>1</sup> HCP (Haut Commissariat au Plan), <https://www.hcp.ma/>, site consulté le 18/11/2019.

moyens (TCAM) de 7,8% 6,3% et 4,8%, respectivement, sur la période 2008-2018. Elle concerne également des filières à forte valeur ajoutée, à savoir l'arboriculture (27,7% en moyenne), l'élevage (30,6%) et le maraîchage (16,1%). La filière oléicole connaît également une amélioration de production, sa production s'est située à 1,56 million de tonnes en 2018 (+136% par rapport à 2008).

Cependant, la question qui s'impose est de savoir si le PMV a-t-il amélioré la production des filières stratégiques, dont dépend le régime alimentaire des marocains, à savoir les cultures céréalières, oléagineuses et sucrières. En corrélation avec cette problématique, nous nous interrogeons sur les interdépendances entre le développement de ces cultures et les politiques choisies dans le cadre du PMV. Ainsi, nous avons retenu une politique qui, à notre sens, affecte directement la disponibilité durable des denrées alimentaires et donc la sécurité alimentaire. Il s'agit de la diminution de la surface dédiée aux céréales au profit de l'arboriculture, en dépit de leur importance dans le régime alimentaire et leur part importante dans les importations alimentaires du pays<sup>2</sup>.

Sur le plan méthodologique, nous avons choisi d'étudier, à travers des indicateurs (production, rendement,...), l'impact de cette politique sur la production céréalière et ses effets sur le secteur agricole. Par ailleurs nous avons analysé le taux de dépendance du Maroc à l'égard des importations céréalières, l'un des indicateurs principaux de la dimension stabilité de la sécurité alimentaire. Pour la période étudiée, nous avons retenu la décennie entre 2008 et 2018 afin d'éviter les effets du contexte actuel, marqué par des crises multidimensionnelles (Covid-19 ; Stagflation engendrée par le conflit Ukraine-Russie, Sécheresse accrue, ...), qui risquent de biaiser les résultats de notre analyse.

Avant d'analyser l'impact du PMV sur l'autosuffisance en produits agricoles stratégiques (2), il est utile de revenir brièvement sur l'importance de l'autosuffisance comme outil de la lutte contre l'insécurité alimentaire (1).

### **1. Autosuffisance et sécurité alimentaire : une revue de la littérature**

Nous rappelons ici, que la sécurité alimentaire d'un pays, selon la FAO, se mesure à travers quatre dimensions à savoir : la disponibilité physique des aliments, l'accès économique et physique aux aliments, l'utilisation biologique des aliments consommés et la stabilité économique et politique. Nous ne prétendons pas ici traiter l'ensemble de ces dimensions pour traiter notre problématique. Néanmoins, nous allons choisir quelques indicateurs principaux

---

<sup>2</sup> Les céréales représentent 16 % des dépenses alimentaires des ménages marocains en 2014.

liés à la question de la disponibilité et de la stabilité, en l'occurrence : la production alimentaire et le taux de dépendance à l'égard des importations céréalières.

Ce sont des éléments qui permettent de mesurer la souveraineté, notamment dans le cas du Maroc où 60% des apports énergétiques alimentaires reposent sur les céréales<sup>3</sup> en dépit d'une urbanisation croissante et de l'évolution de l'alimentation. En moyenne la consommation des principales céréales en kg/an/habitant marocain est d'environ 200 kg sachant que la consommation moyenne mondiale de céréales est de 152 kg/an/habitant (France AgriMer, 2015). Le blé tendre représente près de 70% de la consommation des céréales des urbains et 66% de celle des ruraux. Cette tendance à la hausse s'accroîtra encore davantage avec l'accroissement de la population (33,8 millions d'habitants en 2014 contre 20 millions en 1981) et de l'urbanisation marocaine (HCP, 2018). Près 60% des marocains vivent désormais dans le milieu urbain en 2014. Ceci induit des besoins alimentaires croissants pour une population au régime alimentaire de type méditerranéen, basé sur les céréales.

En général, selon un rapport de la FAO (2009), la demande mondiale d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale et de fibres augmentera de 70% à l'horizon 2050, alors que, de plus en plus, les cultures peuvent aussi être utilisées pour la production de bioénergie et à d'autres fins industrielles. L'urbanisation continuera à progresser à un rythme accéléré, et environ 70 pour cent de la population mondiale sera urbaine. Les niveaux des revenus seront démultipliés. La plupart de cet accroissement aura lieu dans les pays en développement (PED). Pour faire face à cette demande croissante, il faut que la production alimentaire augmente de 70%. La production annuelle de céréales devra atteindre 3 milliards de tonne environ comparée aux 2,1 milliards en 2009.

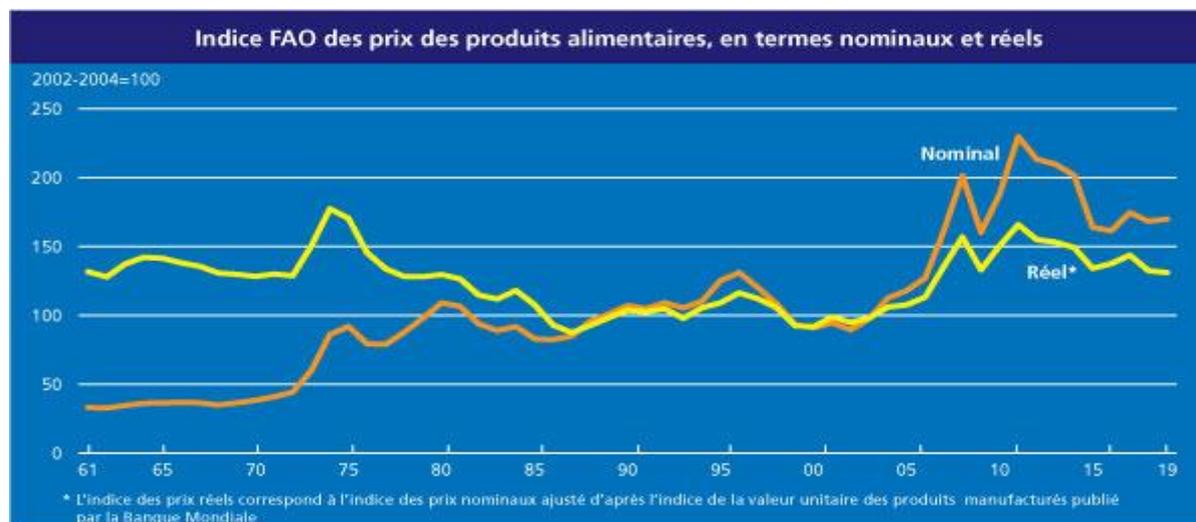
De nombreux pays continueront à dépendre du commerce international pour assurer leur sécurité alimentaire. On estime que d'ici à 2050, les importations nettes de céréales des PED auront plus que doublé passant de 135 millions de tonnes métriques en 2008/09 à 300 millions en 2050 (FAO, 2009). Toutefois, le système mondial de commerce n'est pas garant des prix justes, basé sur la loi de l'offre et de la demande en raison de la spécificité du marché alimentaire, des distorsions de concurrence induites par les pays développés qui subventionnent leur agriculture, ce qui fausse la concurrence avec les PED. Le marché des denrées alimentaires se caractérise par une volatilité des prix et désormais par la spéculation avec des aliments de

---

<sup>3</sup> Source : FAO, <http://www.fao.org/economic/ess/ess-fs/ess>, consulté le 10/09/2019

base (céréales, oléagineux, produits laitiers, viande et sucre). La spéculation a été tenue pour responsable de la crise alimentaire de 2007-2008, la plus importante depuis 1974 (cf. Figure 2).

**Figure N° 2 : Indice FAO des prix des produits alimentaires**



**Source : FAO, 2019<sup>4</sup>**

La hausse du prix des denrées alimentaires sur le marché international, en particulier du blé, du riz, du soja et du maïs, a entraîné une augmentation sans précédent du nombre de personnes sous-alimentées et l'augmentation des émeutes urbaines dans un certain nombre de pays, notamment en Afrique du Nord, au Moyen-Orient ainsi qu'en Asie du Sud-Est. Ces populations sont très affectées par la hausse des prix des denrées de base, et ce en raison de la part importante (plus de 50 %) de ces dernières dans leur budget (UNCTAD, 2009). Selon la FAO(2017), l'insécurité alimentaire et la pauvreté sont étroitement liées au Maroc, en partie en raison de la part des revenus (environ 70 %) que les ménages pauvres consacrent à l'alimentation. Sur environ 4 millions de personnes vivent en dessous du seuil national de pauvreté, 3 millions d'entre eux vivent dans les zones rurales.

Des zones rurales marocaines qui sont en train de perdre de l'emploi dans le secteur agricole. Le rapport de la DEPF (2019) lie cette perte de travailleurs à la hausse de l'intensité capitaliste des cultures super-intensives du pilier 1, moins intensives en travail. En milieu rural, le secteur agricole représentait en 2016, 72,9% des emplois, contre 75,2 % en 2008 et 80,9 % en 2000 (HCP, 2016), sachant que la population rurale est restée la même sur la même période (13 516 millions d'habitants contre 13 251 millions). Quant au Salaire Minimum

<sup>4</sup> Source : FAO : <http://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/fr/>, consulté le 18/11/2019.

Agricole Garanti mensuel, il est passé de 1433 Dh en 2010 à 1813 Dh en 2017 (ONMT, 2017), encore loin de 2700 Dirham, le SMIG national du 2018.

Ceci explique l'augmentation de la pauvreté multidimensionnelle<sup>5</sup> des personnes, vivant dans le milieu rural (85,4% en 2014 contre 80,0% en 2004) (HCP, 2018). La pauvreté multidimensionnelle frappe principalement les enfants de 5 à 6 ans, avec un taux de 21 %, contre 7,3% pour les enfants âgés de 7 à 14 ans. En général, le volume de la pauvreté sous ses formes monétaire et multidimensionnelle est de 3,9 millions de personnes, soit un taux de pauvreté globale de 11,7% à l'échelle nationale, 3,9% dans les villes et 23,7% à la campagne. La question de la production et l'autosuffisance alimentaires s'impose, dès lors, pour garantir durablement la disponibilité et l'accès physique aux aliments des populations, notamment rural. Cette question de l'autosuffisance a poussé certains États (notamment d'Europe et des pays du Golfe, la Chine,...), via leurs fonds de souverains, à accaparer les terres agricoles les plus productives en Afrique et Amérique Latine afin d'approvisionner leur propre marché interne. Par ailleurs, l'Union Européenne et l'États-Unis continuent de subventionner massivement leurs agriculteurs malgré un grand excédent agroalimentaire (Bazin, et al., 2005 ; OECD, 2016). L'autosuffisance doit, donc, (re)devenir une priorité pour les PED, qui ont la possibilité de produire des aliments agricoles. Elle doit être au cœur de leurs politiques agricoles à côté de celles axées sur la lutte contre la pauvreté alimentaire. En tenant compte de ces exigences, nous nous voulons savoir dans quelle mesure les politiques adoptées dans le cadre du PMV améliorent-elles l'autosuffisance du Maroc, notamment en matière des céréales ?

## **2. L'autosuffisance en produits agricoles stratégiques et le PMV**

Avant d'analyser les indicateurs concernant l'autosuffisance en céréales, nous rappelons qu'un programme de la reconversion des céréales vers l'arboriculture fruitière sur 1 million ha a été lancé (ADA, 2012). Il s'agit de la reconversion des céréales, des cultures peu productives et plus gourmandes en eau, selon le ministère agricole, au profit de l'extension de l'arboriculture fruitière notamment, l'olivier, la vigne et les cultures maraîchères.

Si le PMV, selon le ministère de l'agriculture (MAPMDREF, 2019), a réussi à baisser la superficie dédiée aux céréales à environ 60% de la SAU (au lieu 75%), leur contribution à la valeur ajoutée agricole (VAA) a enregistré une relative stagnation entre 2008 et 2018 (15,6% contre 15%). Par ailleurs, le ministère de l'agriculture n'explique pas si cette réduction de la

---

<sup>5</sup> Elle concerne : l'Éducation des adultes et des enfants ; la sante, les conditions d'habitat et Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement

superficie concerne le périmètre irrigué ou la culture en zone bour dont les emblavements sont liés aux aléas pluviométriques. En effet, si on prend en compte la superficie réellement cultivée (emblavement), on constate qu'elle n'a pas quasiment changé entre 2008-2018 (cf. Figure 3). En revanche, la production reste toujours sensible à la pluviométrie.

**Figure N° 3 : Emblavement et production des céréales entre 2001-2018**



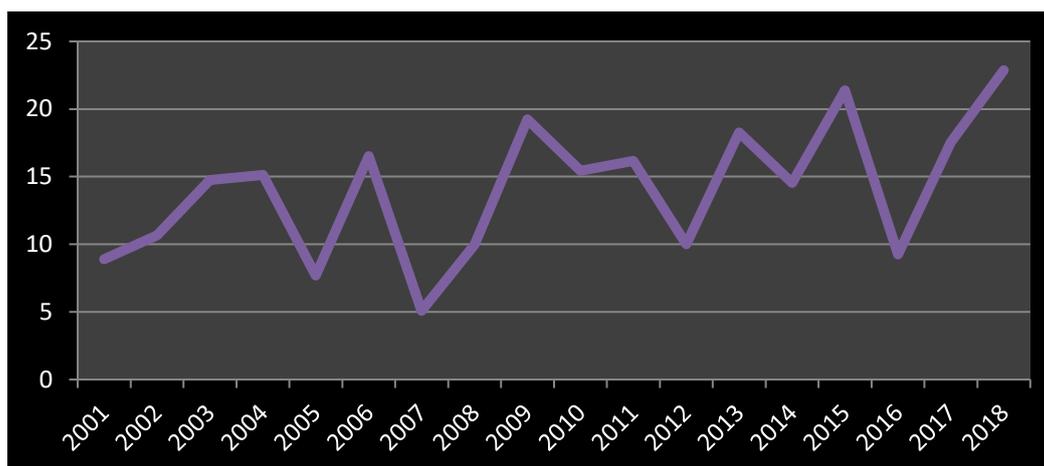
**Source : élaborée à partir des données de l'ONCIL**

Au titre de la campagne agricole 2014-2015, la production des trois céréales principales (Blé dur, Blé tendre et Orge) a atteint une production record de 115 millions de quintaux. Avec une production de 56 millions de quintaux de blé tendre, cette campagne affiche une production record de cette céréale qui constitue une composante fondamentale pour la consommation des ménages. En effet, ce niveau de récolte pour le blé tendre dépasse celui enregistré lors de la campagne record de 2012-2013 qui s'établissait à 51 millions de quintaux<sup>6</sup>. Trois anciennes régions à savoir Doukkala, Chaouia et El Haouz ont concentrée plus de 45% de la production. Selon le ministre de l'agriculture, cette production record a été le résultat des actions entreprises durant la campagne agricole 2014-15 en matière d'encadrement intensif des agriculteurs, d'approvisionnement adéquat en intrants (le soutien à la commercialisation de semences sélectionnées), de mécanisation (environ 7 tracteurs pour 1000 ha en 2014/15 contre 5 en 2007/08), de mobilisation d'eau d'irrigation tout au long du cycle des cultures, conjuguées aux conditions climatiques favorables. En réalité, ce sont ces conditions climatiques qui ont été le facteur clé de cette production record des céréales en 2014/15. La campagne 2015/16 le montre très bien puisque à cause du déficit pluviométrique (42.7% par rapport à une campagne

<sup>6</sup>Source: ministère de l'agriculture, <https://www.agriculture.gov.ma/fr/actualites/la-campagne-agricole-cloture-sur-une-production-cerealiere-record-de-115-millions-de>, consulté le 11/05/2023.

moyenne) on a eu une production des céréales estimée à 33,5 millions quintaux soit une baisse de 70% par rapport à 2014/15<sup>7</sup>. Néanmoins, on peut constater une amélioration en termes de productivité (cf. Figure 4). Entre (2000-2007) et (2008-2015), la production moyenne des céréales est passée de 58,4 à 80 millions Qx, soit une progression de 35% avec pratiquement la même superficie cultivée.

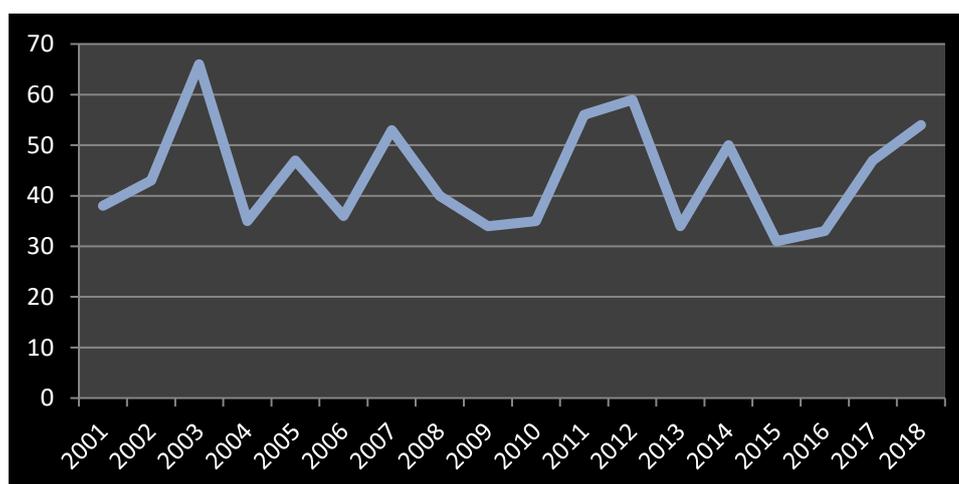
**Figure N° 4 : Rendements de la céréaliculture (Qx/ha) entre 2001-2018**



Source : élaborée à partir des données de l'ONCIL

En revanche, cette progression n'a pas pu améliorer l'indépendance du Maroc aux marchés mondiaux des céréales, mesurée par le taux de dépendance aux importations (cf. figure 5).

**Figure N° 5 : Taux de dépendance aux importations en %**



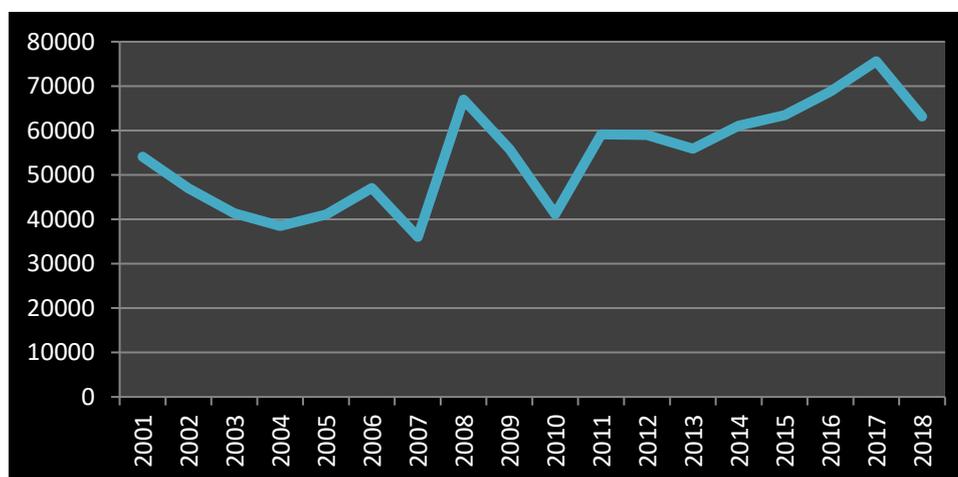
Source : élaborée à partir des données de l'ONCIL

Il en résulte une augmentation importante des importations de céréales (cf. Figure 6). Le volume des importations est passée en moyenne de 34 millions de quintaux à 43 millions entre (2000-

<sup>7</sup>Source : ministère de l'agriculture, <https://www.agriculture.gov.ma/fr/actualites/campagne-agricole-2015-2016-faible-production-cerealiere-et-bonnes-performance-des>, consulté le 11/05/2023.

2007) et (2008-2015). Ceci peut s'expliquer en partie par l'accroissement de la population marocaine qui a passé de 28 666 millions d'habitants en 2000 à 35 220 millions en 2018. Toutefois, il est très difficile d'expliquer ces importations par le coût de production vu la faible différence entre le prix mondial et le prix national des céréales (à peine 5% pour le blé tendre par exemple) (FAO, 2016). En plus, le Maroc modifie chaque année le droit à l'importation du blé tendre et de ses dérivés, en prenant en compte l'évolution de son prix sur les marchés mondiaux<sup>8</sup>. En raison de la mauvaise campagne, le droit d'importation applicable au blé tendre et ses dérivés va passer, en 2019, de 135% à 35%. Cette baisse permet de garantir un coût d'importation d'environ 260 DH/quintal, équivalent au prix de référence de l'année dernière<sup>9</sup>.

**Figure N° 6: Importations de céréales en 1000Qx**



**Source : élaborée à partir des données de l'ONCIL**

Par ailleurs, l'étude menée par Ait El Mekki et Nouréini Sayouti (2015) montre également que " les estimations prévoient un déficit de 3,8 millions de tonnes pour le blé tendre et de 1,02 millions de tonnes pour le blé dur à l'horizon 2020. Et que la baisse des superficies céréalières ne serait pas ainsi appropriée pour l'atteinte d'un seuil d'autosuffisance alimentaire acceptable qui puisse mettre le pays à l'abri d'une dépendance vis-à-vis du marché mondial". Un marché qui se caractérise par une grande volatilité croissante des cours des denrées alimentaires (cf. Figure 2).

Alors, nous nous interrogeons sur la pertinence de la reconversion des céréales en arboriculture, notamment les zones les plus productrices de ce genre de denrées, telle que la zone de Doukkala-Abda, qui a enregistré la production des céréales la plus importante de la campagne 2014/15 au niveau régional. Il est prévu dans cette zone, dans le cadre des projets du plier 2, de

<sup>8</sup> Cette année, les cours mondiaux varient entre 205 et 210 dollars la tonne lors de la sortie du port.

<sup>9</sup> Avec 135%, le coût d'importation lors de la sortie du port serait varié entre 355 et 360 dirhams le quintal.

reconvertir une superficie de 120 000 Ha de céréales en arboriculture fruitière notamment l'olivier, le câprier, le figuier, le cactus à l'horizon 2020<sup>10</sup>.

Nous nous demandons ainsi pourquoi vouloir faire la reconversion dans une zone plaine qui contribue pour 14,5% (soit 16,7 millions de quintaux en 2014/15) de la production nationale des céréales. D'autans plus, il faut 2.09 litres pour produire un Kcal<sup>11</sup> de calories provenant des fruits, alors que la production d'un Kcal de calories d'origine céréale exige seulement 0.51 litres (cf. Tableau 1). Par ailleurs, le PMV a également prévu, dans la zone Doukkala-Abda, une augmentation de la production de viande rouge bovine de 132% et de volaille de poulet de 89% à l'horizon de 2020. Alors que la production d'un kilo de blé et de céréales demande respectivement 590 litres et 1644 litres d'eau, tandis que la production d'un kilo de bœuf en demande 15415 litres (soit 26 fois plus que le blé) et pour un kilo de poulet 4325 litres. En termes de calories provenant de bœuf et de poulet, il faut respectivement 10,19 litres/Kcal et 3 litres/Kcal (CNRS, 2000; Hoekstra & Mekonnen, 2012).

**Tableau N° 1: L'empreinte hydrique de certains produits alimentaires sélectionnés d'origine végétale et animale**

Food item	Water footprint per ton (m <sup>3</sup> /ton)				Nutritional content			Water footprint per unit of nutritional value		
	Green	Blue	Grey	Total	Calorie (kcal/kg)	Protein (g/kg)	Fat (g/kg)	Calorie (liter/kcal)	Protein (liter/g protein)	Fat (liter/g fat)
Sugar crops	130	52	15	197	285	0.0	0.0	0.69	0.0	0.0
Vegetables	194	43	85	322	240	12	2.1	1.34	26	154
Starchy roots	327	16	43	387	827	13	1.7	0.47	31	226
Fruits	726	147	89	962	460	5.3	2.8	2.09	180	348
Cereals	1,232	228	184	1,644	3,208	80	15	0.51	21	112
Oil crops	2,023	220	121	2,364	2,908	146	209	0.81	16	11
Pulses	3,180	141	734	4,055	3,412	215	23	1.19	19	180
Nuts	7,016	1367	680	9,063	2,500	65	193	3.63	139	47
Milk	863	86	72	1,020	560	33	31	1.82	31	33
Eggs	2,592	244	429	3,265	1,425	111	100	2.29	29	33
Chicken meat	3,545	313	467	4,325	1,440	127	100	3.00	34	43
Butter	4,695	465	393	5,553	7,692	0.0	872	0.72	0.0	6.4
Pig meat	4,907	459	622	5,988	2,786	105	259	2.15	57	23
Sheep/goat meat	8,253	457	53	8,763	2,059	139	163	4.25	63	54
Beef	14,414	550	451	15,415	1,513	138	101	10.19	112	153

Source : Hoekstra & Mekonnen (2012)

<sup>10</sup> Source : Agence de Développement Agricole, <http://www.ada.gov.ma/ambitions?region=12>, consulté le 15/11/2019

<sup>11</sup> Kcal équivaut à 1000 calories

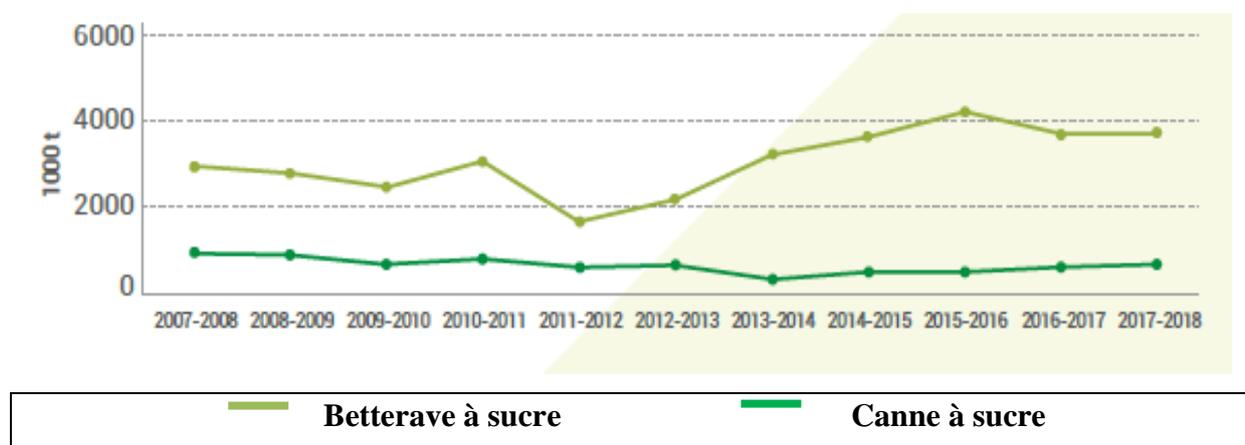
Dans le même ordre d'idée, pourquoi ne pas cultiver les céréales dans l'axe Meski-Boudnib (70 km), à Errachidia, à la place des nouvelles plantations de palmiers. En fait, le PMV a encouragé l'implantation de nombreuses grandes fermes, pratiquant l'hyper intensif, sur des milliers d'hectare dans cet axe, une zone plaine et riche en ressources en eau. « Mejhoul » est la variété de palmier-dattier choisie par ces fermes, connue par ses besoins en eau plus importants comparativement à ceux des autres variétés (Saidi, et al., Renovot, et al, 2009). Pour faire face aux effets néfastes de ces pratiques, une convention-cadre, pour le contrat de gestion participative de la Nappe axe Meski Boudnib, a été signée par les partenaires institutionnels concernés et usagers de l'eau (les agriculteurs, les investisseurs et la société civile). Cette convention viserait « à rationaliser l'utilisation de l'eau à travers l'encadrement des extensions des superficies des plantations du palmier dattier dans l'axe de Meski-Boudnib afin de préserver les ressources en eaux souterraines de cette zone et la pérennité des investissements agricoles qui lui sont associés »<sup>12</sup>.

Ceci remet clairement en cause l'argument avancée par le PMV, à savoir que les céréales sont des cultures plus gourmandes en eau, pour justifier leur reconversion. Quant à la question de la consommation d'eau, un usage aussi intensif pourrait être inévitable pour répondre aux besoins accrus en produits agricoles. Cela doit être sans l'épuisement de la ressource grâce entre autres au développement de l'usage dans l'agriculture des eaux usées recyclées, à une utilisation des techniques (ex. le semis direct, ...) permettant le captage et l'économie de l'eau, à un emploi rationnel de l'irrigation au goutte-à-goutte, à des pratiques écologiquement intensives et au dessalement d'eau de mer, le cas échéant.

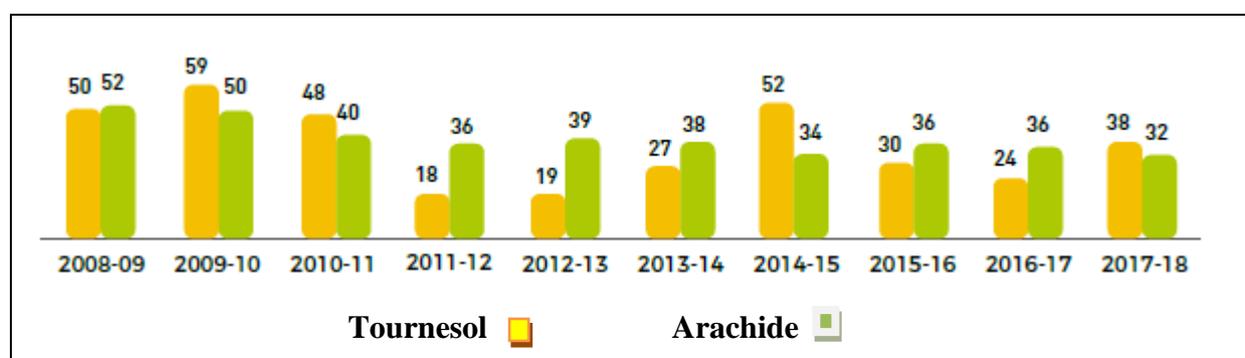
Quant à l'autosuffisance en sucre et oléagineux, les données présentées dans les figures (7 et 8) ci-dessous, montrent que leurs productions n'ont pas progressé entre 2008 et 2018, productions nationales initialement très faibles. La production des cultures sucrières n'a pas réellement évolué. Quant à la production des oléagineux, elle a même reculée. La production du tournesol a baissé de 12000 t et pour l'arachide de 20000 t entre 2008 et 2018.

---

<sup>12</sup> La convention a été signée sous l'égide du Ministère de l'Agriculture, et le Ministère de l'Eau et de l'intérieur. Source : <https://www.agriculture.gov.ma/fr/actualites/signature-du-contrat-de-gestion-participative-de-la-nappe-meski-boudnib>, consulté le 11/05/2023.

**Figure 7 : Production des cultures sucrières**

Source : MAPMDREF (2018)

**Figure N° 8 : Production des oléagineux (1000 t)**

Source : MAPMDREF (2018)

Par ailleurs, le taux de dépendance aux importations de sucre s'est aggravé depuis la mise du PMV, il est passé d'une moyenne annuelle de 49 % entre 1992 et 2008 à 71 % entre 2009 et 2016, soit une augmentation de 22 points en 8 ans. Quant au taux de dépendance aux importations d'huiles alimentaires, il est passé de 66 % en 1986-1987, à 90 % en 2000-2001, pour atteindre 98,5% en 2009-2010 (Harbouze, 2019). Même taux pratiquement en 2017-2018. Sur le plan des coûts de production, ces derniers ne constituent pas un obstacle majeur au développement des cultures oléagineuses étant donné que le prix national des graines de tournesol est 11 % inférieur à son équivalent sur le marché mondial (Union européenne). En utilisant les prix internationaux, les marges sont élevées à la fois pour le tournesol et le colza (FAO, 2016)<sup>13</sup>.

Au total, le sucre et les huiles alimentaires et graines oléagineuses, avec les céréales, constituent toujours les principaux produits alimentaires importés. Des importations qui affaiblissent la souveraineté alimentaire et aggravent le déficit de la balance commerciale alimentaire du

<sup>13</sup> En se basant sur les moyennes des trois années de récolte : 2013-2014-2015.

Maroc, malgré l'augmentation des exportations de 67% sur la période 2008-2018 (cf. Tableau 2).

**Tableau N° 2 : Importations agricoles**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018*
Importations agricoles en valeur (Milliards DH) dont :	<b>40.4</b>	<b>31.0</b>	<b>35.8</b>	<b>47.3</b>	<b>50.3</b>	<b>42.9</b>	<b>49.0</b>	<b>42.3</b>	<b>51.9</b>	<b>51.2</b>	<b>40.7</b>
<b>Céréales</b>	<b>17.4</b>	<b>8.9</b>	<b>11.9</b>	<b>17.3</b>	<b>19.2</b>	<b>12.8</b>	<b>17.9</b>	<b>13.6</b>	<b>18.5</b>	<b>13.6</b>	<b>10.8</b>
huiles alimentaires et graines oléagineuses	<b>5.6</b>	<b>4.16</b>	<b>4.14</b>	<b>5.11</b>	<b>5.01</b>	<b>4.07</b>	<b>4.6</b>	<b>4.2</b>	<b>5.2</b>	<b>6</b>	<b>4.1</b>
Sucre brut	<b>2.2</b>	<b>3.4</b>	<b>3.3</b>	<b>4.8</b>	<b>5.1</b>	<b>3.7</b>	<b>2.9</b>	<b>3.5</b>	<b>4.6</b>	<b>4.9</b>	<b>2.7</b>
Exportations agricoles (Milliards DH) <sup>14</sup>	<b>15,2</b>	<b>14,8</b>	<b>16,7</b>	<b>19,3</b>	<b>18,0</b>	<b>21,0</b>	<b>22,5</b>	<b>27,0</b>	<b>29,5</b>	<b>33,2</b>	<b>25,8</b>

Source : Office de Change<sup>15</sup>. Les données sont arrêtées à fin septembre 2018

\*

Le résultat est que le taux de couverture des importations par les exportations agroalimentaires ne cesse ainsi à s'effondrer au fil des ans, en passant d'un taux de 200% dans les années 1970 (Oulhaj, 2013) à moins de 50% aujourd'hui. Cette dépendance n'est pas sans risque en raison de la forte variabilité des marchés mondiaux des produits de base, qui peut être liée au changement climatique, mais également à la spéculation due entre autres à la concentration croissante du commerce et à l'intégration verticale des grandes entreprises (90% des céréales produites dans le monde transitent par quatre grandes entreprises multinationale) (CNUCD, 2017 ; Murphy et al, 2012).

### Conclusion

Malheureusement, l'autosuffisance en produits agricoles stratégiques (sucre, oléagineux, céréales) s'était davantage affaiblie depuis 2018. 34 millions de quintaux seulement ont été produit au Maroc en 2021-2022, en repli de 67% comparé à la campagne 2020-2021 ayant enregistré une performance exceptionnelle de 103,2 millions de quintaux<sup>16</sup>. Les importations des céréales se sont élevées à 8,8 millions de tonnes durant l'année 2022, soit une augmentation de 23,2% par rapport à l'année précédente<sup>17</sup>. Ceci se déroule dans un contexte lourd d'incertitudes, de sécheresse prolongée et d'inflation généralisée.

<sup>14</sup> Les exportations concernent, en particulier, les légumes alimentaires et les fruits comestibles et les agrumes.

<sup>15</sup> Citée par MAPMDREF (2018).

<sup>16</sup> Source : Ministère de l'agriculture, <https://www.agriculture.gov.ma/fr/actualites/campagne-cerealiere-20212022-un-bilan-definitif-de-la-recolte-de-34-millions-de-quintaux>, consulté le 11/05/2023.

<sup>17</sup> Source : Office de change, Indicateurs mensuels des échanges extérieurs, <https://www.oc.gov.ma/sites/default/files/2022-12/IEE%20Octobre%202022%20F.pdf>, consulté le 11/05/2023.

En 2022, le prix du blé dur a ainsi connu une augmentation de plus de 50%. En conséquence, les dérivés du blé dur (semoule,...) ont également enregistré des hausses exceptionnelles. Quant aux huiles végétales ; leurs prix ont enregistré des augmentations de plus de 75%<sup>18</sup>. Rappelons que le Maroc importe presque la totalité de ses besoins en graines oléagineuses pour la production d'huiles végétales de table. Quant à la production nationale de sucre, il a enregistré une baisse considérable depuis 2018, sauf pour l'année 2019, (321kilotonnes en 2022 contre 550 en 2018). De ce fait, le taux de couverture de la consommation par la production nationale est passé de 49% en 2016 à 27 % en 2022 (MEF, 2023).

Afin de faire face à cette situation, nous recommandons d'encourager la culture des produits agricoles stratégiques, avec des pratiques écologiquement intensives pour faire face aux effets du changement climatique (Saidi, et al., 2021). Une amélioration de la production des céréales et des autres produits (sucre, oléagineux) réduit ainsi l'exposition du Maroc aux aléas des marchés internationaux afin de nourrir sa population de plus en plus grandissante. Ainsi, la production céréalière engendre des effets d'entraînement très importants sur la croissance du secteur agricole et donc sur le PIB. Son poids varie selon les aléas climatiques. En 2009, la bonne campagne céréalière a contribué de 17,4 points à la croissance du secteur agricole, contre - 13,9 points en 2016, année de sécheresse (Louali, 2019). Il en résulte que le développement agricole, notamment l'arboriculture fruitière et les cultures d'exportation (Agrumes, Tomates, Avocats, ...), ne doit pas être au détriment des filières stratégiques (sucrière, oléagineuse et céréalière), leviers indispensables pour la sécurité alimentaire du Maroc.

## **BIBLIOGRAPHIE**

ADA. (Agricultural Development Agency) (2012). Évaluation environnementale stratégique du Plan Maroc Vert. Rapport Définitif - Mission 2, <http://www.ada.gov.ma/etude/download/Etude%20Environnementale%20et%20sociale%20P MV.pdf>, consulté le 20 mars 2017.

Ait El Mekki, A. & Nouréini Sayouti, S. (2015). Le Plan Maroc Vert et l'autosuffisance alimentaire en produits de base à l'horizon 2020. *Alternatives Rurales*, 3, 78-90.

Bazin, G. , Charvet , J-P. & Devienne, S. (2005). Politique agricole et agriculture aux Etats-Unis : évolution et enjeux actuels, *Politique agricole et agriculture aux États-Unis : évolution et enjeux actuels. Annales de géographie*, 641, 3-26.

---

<sup>18</sup> Source : Ministère de l'Économie et de Finance.

- CNUCD. (2017). La dépendance à l'égard des produits de base et les objectifs de développement durable. [https://unctad.org/meetings/fr/SessionalDocuments/cimem2d37\\_fr.pdf](https://unctad.org/meetings/fr/SessionalDocuments/cimem2d37_fr.pdf), consulté le 18/04/2018.
- CNRS (Centre national de la recherche scientifique, France). (2000). Dossier scientifique sur l'eau : usages - cultures. <http://www.eaufrance.fr/ressources/groupes-de-chiffres-cles/volume-d-eau-necessaire-pour>, consulté le 20 février 2019.
- DEPF (Direction des Études et des Prévisions Financières). (2019). Le secteur agricole marocain : tendance structurelles, enjeux et perspectives de développement, Ministère des Finances.
- FAO. (2017). Adopter une approche territoriale dans les politiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle, <http://www.fao.org/3/a-bl336f.pdf>, consulté le 15 novembre 2019.
- FAO. (2016). Étude du secteur des oléagineux. <http://www.fao.org/3/a-i3922f.pdf>, consulté le 10/11/2019.
- FAO. (2009). Comment nourrir le monde en 2050. <https://www.fao.org/3/k6021f/k6021f.pdf>[http://www.fao.org/fileadmin/templates/wsfs/docs/expert\\_paper/](http://www.fao.org/fileadmin/templates/wsfs/docs/expert_paper/), consulté le 11 mai 2023.
- France AgriMer. (2015). Les céréales vers le Maroc. Les études France AgriMer. [www.franceagrimer.fr/content/download/42240/394761/file/MEP-memoire-logistique-MAROC\\_20160126.pdf](http://www.franceagrimer.fr/content/download/42240/394761/file/MEP-memoire-logistique-MAROC_20160126.pdf), consulté le 1 avril 2017.
- Harbouze, R. (2019). Rapport de synthèse sur l'agriculture au Maroc, Projet d'Appui à l'Initiative ENPARD Méditerranée. [chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcgiclfmkaj/https://hal.science/hal-02137637/document](https://hal.science/hal-02137637/document), consulté le 28 mai 2018.
- HCP (Haut Commissaire au Plan). (2007). Prospectives Maroc 2030, [https://www.hcp.ma/downloads/Maroc-2030\\_t11885.html](https://www.hcp.ma/downloads/Maroc-2030_t11885.html), consulté le 18/11/2019.
- HCP (2016). Activité, emploi, et chômage, Premiers résultats. Division des enquêtes sur l'emploi direction de la statistique. [https://www.hcp.ma/downloads/Activite-emploi-et-chomage-premiers-resultats-annuel\\_t22434.html](https://www.hcp.ma/downloads/Activite-emploi-et-chomage-premiers-resultats-annuel_t22434.html), consulté le 24 juin 2018.
- HCP (2018). Les indicateurs sociaux du maroc. [https://www.hcp.ma/downloads/Indicateurs-sociaux\\_t11880.html](https://www.hcp.ma/downloads/Indicateurs-sociaux_t11880.html), consulté le 20 mai 2019.
- Hoekstra, A.Y. & Mekonnen, M.M. (2012). Water Footprint Farm Animal Products (Empreinte hydrique pour les aliments de la ferme). *Ecosystems*, 15, 401–415.

Louali, A. (2019). Le secteur agricole marocain : Tendances structurelles, enjeux et perspectives de développement. Ministère de l'Économie et de Finance. DEPF Etudes, <https://www.finances.gov.ma/Publication/depf/2019/Le%20secteur%20agricole%20marocain.pdf>, consulté le 12/05/2023.

MAPMDREF (Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts). (2019). AGRICULTURE EN CHIFFRES 2018. [http://www.agriculture.gov.ma/sites/default/files/19-00145-book\\_agricultures\\_en\\_chiffres\\_def.pdf](http://www.agriculture.gov.ma/sites/default/files/19-00145-book_agricultures_en_chiffres_def.pdf), consulté le 10 novembre 2019.

MEF (Ministère de l'Économie et de Finance). (2023). Synthèse du rapport sur la compensation au titre de l'année 2023. [https://www.finances.gov.ma/Publication/db/2023/DB\\_Synthese%20rapport%20compensation\\_FR.pdf](https://www.finances.gov.ma/Publication/db/2023/DB_Synthese%20rapport%20compensation_FR.pdf), consulté le 12/05/2023.

Murphy, S., Burch, D. & Clapp, J. (2012). CEREAL SECRETS The world's largest grain traders and global agriculture, OXFAM RESEARCH REPORTS, [https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file\\_attachments/rr-cereal-secrets-grain-traders-agriculture-30082012-en\\_4.pdf](https://www-cdn.oxfam.org/s3fs-public/file_attachments/rr-cereal-secrets-grain-traders-agriculture-30082012-en_4.pdf), consulté le 10 juin 2019.

OCDE (2016). Politiques agricoles : suivi et évaluation 2016, Éditions OCDE, Paris, [https://doi.org/10.1787/agr\\_pol-2016-fr](https://doi.org/10.1787/agr_pol-2016-fr).

ONMT (Observatoire National du Marché Du Travail) 2018 Le Marché du Travail 2017.

Oulhaj, L. (2013), Evaluation de la stratégie agricole du Maroc (Plan Maroc Vert) à l'aide d'un modèle d'équilibre général dynamique, FEMISE RESEARCH PROGRAMME, Research N° FEM35-20Directed.

Renevot, G., Bouaziz A., Ruf, T. & Raki, M. (2009). Pratiques d'irrigation du palmier dattier dans les systèmes oasiens du Tafilalet, Maroc. Symposium international AGDUMED, Rabat, Maroc, 14-16 mai.

Saidi, A., Mukhtar, A., Mirz, B., Reed, M. (2021). Climate Change and Agricultural Policy for Realizing Food Security in Morocco. In Behnassi et al (eds). Emerging Challenges to Food Production and Security in Asia, Middle East, and Africa, Spring. DOI: 10.1007/978-3-030-72987-5\_7.

UNCTAD (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). (2009). La sécurité alimentaire en Afrique: les enseignements de la crise alimentaire. [https://unctad.org/fr/system/files/official-document/tdbex47d3\\_fr.pdf](https://unctad.org/fr/system/files/official-document/tdbex47d3_fr.pdf), consulté le 11 mai 2023.